

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2023  
DELIBERATION N° 18-2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni à la Salle des fêtes, 5 rue du 19 mars 1962 – 91690 SACLAS, sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

**Présents :**

ABBEVILLE-LA-RIVIERE  
ARRANCOURT  
BOISSY-LA-RIVIERE  
  
BOUTERVILLIERS  
  
BRIERES-LES-SELLES  
  
CHALO-SAINT-MARS  
CHALOU-MOULINEUX  
CONGERVILLE THIONVILLE  
GUILLERVAL  
  
MORIGNY-CHAMPIGNY  
  
ORMOY-LA-RIVIERE  
PUSSAY  
SACLAS  
SAINT-CYR-LA-RIVIERE  
  
SAINT HILAIRE

**Pouvoir :**

PUSSAY

**Absents :**

ABBEVILLE-LA-RIVIERE  
ARRANCOURT  
BOISSY-LE-SEC  
  
CHALO-SAINT-MARS  
CHALOU-MOULINEUX  
CONGERVILLE THIONVILLE  
FONTAINE-LA-RIVIERE  
  
MONNERVILLE  
  
ORMOY-LA-RIVIERE  
SACLAS  
SAINT HILAIRE

LARDY

**CAESE**

Jean-Jacques NOTSECK  
Stéphane DUPENLOUP  
Olivier LARCHER  
Vincent ROUDAUT  
Alexis LE CALVE  
Laurent BARBIN  
Sylvie JOUARD  
Michel ROULAND  
Rodolphe VINCENT  
Alain TEYSSIER  
Béatrice THOMAS  
Serge BOUDIN  
Yves ABATE  
Bernard DIONNET  
Pierrick GARNIER  
Michaël MERIGOT  
Jacques ADRIEN  
Fabrice JAOUEN  
Ludovic CHACHIGNON  
Pascal DOZIAS  
Jérémy HAYEZ

Grégory COURTAS à Jacques ADRIEN

Jean-Philippe GRIFFON  
Martial DELTON  
Lydie NAUDIN  
Delphine DELUGIN-BECAVIN  
Vanessa FIEVET  
Claude PINAULT  
Sandrine PORQUET  
Jérôme BOURGEOIS  
Henry GATINEAU  
Christophe LONG  
Pascal DARDENNE  
Matthieu IMBAULT  
Karelle HARDY  
Charles TREMBLAY

**CCEJR**

Hugues TRETON  
Dominique PELLETIER

**COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2023  
DELIBERATION N° 18-2023**

**ATTRIBUTION DES LOTS DU « MARCHÉ PUBLIC DE GESTION DES DECHETS DU SEDRE »**

Par délibération 19-2022 en date du 20 octobre 2022 le comité syndical a autorisé le président à lancer une procédure d'appel d'offres pour les trois marchés suivants :

- Marché de collecte
- Marché de gestion de la redevance incitative
- Marché de fourniture de bacs pucés

Le marché correspondant est alloté de la manière suivante :

- Lot 1 : Collecte en porte à porte et en apport volontaire
- Lot 2 : Fourniture et maintenance de bacs
- Lot 3 : Fourniture et maintenance d'un logiciel de facturation et de gestion de la REOM incitative

Le lot 1 comprend 6 options :

- Option 1 : vidage sur Etampes
- Option 2 : collecte des BAV emballages et verre
- Option 3 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Lardy
- Option 4 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Morigny-Champigny
- Option 5 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Saint Hilaire
- Option 6 : collecte des BAV tri et OMR sur le nouveau lotissement rue des Ponts à Morigny-Champigny

Monsieur le Président rappelle également que le syndicat s'est assuré le concours d'un bureau spécialisé en marché public à savoir : TRIDENT SERVICE. La consultation a été lancée selon la procédure appel d'offres ouvert passée en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé en publication le 7 juillet 2023 et publié auprès des organes suivants : JOUE et BOAMP (Avis n° AO-2329-0059), le journal « LE MONITEUR » et sur le profil acheteur du SEDRE. La date de remise des offres était fixée au 15 septembre 2023 à 12h00.

4 candidats ont remis un pli avant la date et heure limites.

Il s'agit des candidats suivants présentés par ordre alphabétique :

Candidats	Identification du candidat	Lot(s)
1	CONTENUR (avec en sous-traitant SEMAER)	2
2	SEMAER	1
3	STYX	3
4	SULO	2

L'ouverture des offres et des candidatures s'est déroulée le 18 septembre 2023 à 8h30.

Les membres ont constaté que les offres étaient recevables. Avec l'assistance de TRIDENT SERVICE il a été procédé à l'analyse des offres et la commission d'appel d'offres réunie le 10 novembre 2023 a attribué le marché de la façon suivante :

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2023  
DELIBERATION N° 18-2023

- LOT 1 attribué à l'unanimité à la société SEMAER, pour un montant de :

Marché de base : 6 529 728,00 € HT

Marché de base avec l'option 1 : 6 061 736,00 € HT

Montant des options 2 à 6 : 1 312 057,50 € HT

- LOT 2 attribué à l'unanimité à la société CONTENUR, pour un montant de :

Marché de base : 953 536,65 € HT

- LOT 3 déclaré sans suite pour insuffisance de concurrence et, outre le fait qu'une seule offre a été remise, il est relevé que son montant était supérieur à l'estimation du marché.

**Considérant** la délibération 19-2022 relative au lancement de l'appel d'offres pour les trois marchés suivants :

- Marché de collecte
- Marché de gestion de la redevance incitative
- Marché de fourniture de bacs pucés

**Considérant** le procès-verbal du 18 septembre 2023 relatif à l'ouverture des plis ;

**Considérant** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 10 novembre 2023 retenant les offres de SEMAER et CONTENUR et attribuant :

- le LOT 1 à SEMAER ;
- le LOT 2 à CONTENUR ;

**LE PRESIDENT** entendu,

**LE COMITE**, après avoir pris connaissance de tous les éléments concernant les 3 lots, et après en avoir délibéré et procédé au vote,

**AUTORISE** à l'unanimité des membres présents et représentés, le président à signer les marchés et toutes les pièces y afférant.

**AINSI FAIT ET DELIBERE**

**POUR EXPEDITION CONFORME**

Le Président  
Bernard DIONNET

**SEDRE**  
50 Avenue des Grenouilles  
91150 ETAMPES  
Tél : 01 64 94 56 21  
Email : sedre91@orange.fr

Comité Syndical du 14 décembre 2023 sur la convocation de Bernard DIONNET Président en date du 7 décembre 2023, salle des fêtes, 5 rue du 19 mars 1962 – 91690 SACLAS à 19h30	
Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés (dont 1 pouvoir)	23
POUR (dont 1 pouvoir)	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0